

BRASSERIE CARTERON

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

applicables à compter du 1er janvier 2019

SERVICE CLIENTS / ADMINISTRATION DES VENTES

Contact : Thomas Carteron - E-mail : adv@brasseriecarteron.com - Tel : +33 9 84 00 12 80 - Fax : +33 9 89 00 12 80

ACCISE FR 0 13 443 E 8025 - AGREMENT 83 N 2005 - FDA 161 112 187 90 - CNUF 77 00 369 - GLN Applicatif /412 Rue Laugier - Hyères (Var) 3770003692850

1. GENERALITES

Toute commande à notre société implique l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente, quelles que soient les dispositions contraires pouvant figurer sur tout document émanant de nos clients, y compris des Conditions Générales d'Achat. L'éventuelle acceptation de ces dernières ou de toutes autres dispositions supplétives émanant de nos clients, qui ne peut être expresse, ne saurait y déroger ; une telle acceptation ne pouvant avoir pour objet que de compléter les présentes Conditions Générales de Vente, cette acceptation devant être confirmée par écrit par BRASSERIE ARTISANALE DE PROVENCE CARTERON.

2. COMMANDE

Les commandes ne deviennent définitives qu'après acceptation de BRASSERIE ARTISANALE DE PROVENCE CARTERON, pour un minimum spécifique au lieu de commande/livraison, homogène ou panachée, de produits des marques THOMAS CARTERON (Vins) et BRASSERIE CARTERON (Bières). Pour les commandes liées à des opérations promotionnelles, se reporter au paragraphe 8.

Pour toute commande passée par Email à adv@brasseriecarteron.com ou par fax au +33 9 89 00 12 80, avant 12h00, une mise à disposition peut être effectuée sous 24 à 48 h, selon la disponibilité des marchandises. La préparation en moins de 24 h, génère un coût forfaitaire de 36,00 € pour toute commande inférieure l'unité de palettisation, 90,00 € au-delà. Toute modification ou annulation de commande génère un coût forfaitaire de 60,00 €.

Toute commande inférieure au seuil de notre Franco, supporte les frais de port, faisant l'objet d'une facturation complémentaire de 0,15 €/33d, 0,45 €/75d, 10,9 €/30L.

3. PRIX ET FACTURATION, REMISES

a. Généralités : Nos prix sont sans engagement et nos marchandises sont toujours facturées au tarif en vigueur le jour de livraison convenu et ceci quelles que soient les dispositions contraires pouvant figurer sur tout document émanant de nos clients, notamment sur des commandes valorisées. Ils s'entendent hors taxe, hors droits de circulation sur les alcools (pour les bières), franco, pour une livraison en un seul lieu et faisant l'objet d'une seule facture en France Métropolitaine.

b. Changement de Tarif : BRASSERIE CARTERON se réserve le droit de modifier ses tarifs, en cas de hausse exceptionnelle des matières premières, de la hausse ou de la baisse de la contribution Eco-emballage, de taxes / droits de circulation sur les alcools. Toute modification de tarif sera communiquée dans un délai de 2 mois précédant sa date d'application.

c. Fonction Logistique : Une remise logistique d'un taux de 5% s'applique uniquement aux entreprises assurant l'ensemble des fonctions suivantes : centralisation des commandes, enlèvement depuis nos chais, réception, stockage des produits, préparations magasins, redistribution et facturation des points de vente. Si l'une des fonctions mentionnées ci-dessus n'était pas remplie, BRASSERIE CARTERON se réserve le droit de revoir ce taux à la baisse en fonction des tâches qui lui incomberaient de ce fait. Son versement induit l'utilisation de tous les moyens d'optimisation du service et notamment l'échange de données informatisées (EDI).

d. Remise : Les remises sont appliquées directement sur facture et calculées à chaque ligne de produit sur la base du tarif unitaire, hors taxe, hors droits de circulation sur les alcools, déduction faite de promotion éventuelle.

4. LIVRAISON

L'organisation industrielle et logistique de BRASSERIE CARTERON permet l'enlèvement de nos produits par nos clients, depuis notre plateforme logistique principale : GLN Applicatif / 412 rue Ph.Laugier - Hyères 3770003692867.

Dans le cas de commandes de plusieurs palettes, notre organisation logistique peut aiguiller le lieu de départ d'enlèvement sur d'autres points logistiques secondaires, que nous nous engageons à préciser le jour même de la commande.

Notre délai de livraison est égal à J+4, hors promotions, J étant le jour ouvré de réception de la commande, avant 12h00.

En cas d'incident de livraison, nous réservons la disponibilité des produits, BRASSERIE CARTERON s'engage à re-livrer sous 5 jours ouvrés après la date de prise de connaissance de l'incident. Cette proposition fera l'objet d'une communication écrite.

Aucune pénalité ne pourra être demandée pour retard de livraison, sauf acceptation expresse par BRASSERIE ARTISANALE DE PROVENCE CARTERON, après vérification des pièces justificatives.

Nos marchandises sont acheminées conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce qui prévoient notamment qu'en cas de manque ou d'avarie, toutes les réserves précises doivent être faites à la livraison auprès du transporteur, mentionnées sur son récépissé et lui être confirmées par lettre recommandée dans les 3 jours qui suivent la livraison. L'information devra être répercutée par Email ou fax auprès de notre adresse commerciale

dans les 48 heures par écrit.

Nous nous engageons à respecter le FIFO et à ne livrer que des DLUO supérieures ou égales à la dernière DLUO livrée.

En cas de non-disponibilité d'un produit, partielle ou totale, BRASSERIE CARTERON s'engage à informer ses clients dans un délai de 48 heures, suivant la réception de la commande. Aucune pénalité ne pourra être demandée pour la non-

5. PAIEMENT

Délais de paiement : 30 jours nets date de facture. Les délais techniques de règlement sont inclus dans le délai de paiement du client.

Le règlement s'effectue par chèque, traite ou virement sur le compte : IBAN : FR76 1009 6183 6300 0806 5190 908 - BIC : CMCIFRPP.

Aucun escompte ne sera accordé pour le paiement anticipé de nos factures.

Les déductions d'office, pour cause de litige, sur les règlements de nos factures ne sont pas acceptées. En outre, tout règlement postérieur au délai fixé par nos Conditions Générales de Vente ou tout règlement non conforme au montant de la facture entraînera de plein droit et sans mise en demeure le paiement de pénalités : 3 fois le taux d'intérêt légal, à compter de la date d'échéance de la facture, plus une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (Décret n°2012-115 du 2

oct 2012). Les litiges éventuels, dont le bien-fondé est reconnu par notre société, ne peuvent faire l'objet d'une compensation à l'initiative du client. Notre société s'engage, après vérification, à régulariser la situation. Le défaut de paiement d'une seule

échéance ou le défaut d'acceptation d'une traite autorise BRASSERIE ARTISANALE DE PROVENCE CARTERON, sans mise en demeure préalable, à suspendre les livraisons jusqu'au complet paiement.

6. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Nos marchandises demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix de vente. Toute clause contraire est réputée non écrite.

En cas de redressement ou liquidation judiciaire, les commandes en cours seront automatiquement annulées sans qu'il soit besoin d'en donner avis si les marchandises ne sont pas encore livrées. Si les marchandises ont été livrées, notre société se réserve le droit de revendiquer les marchandises conformément aux dispositions de la loi n° 85-98 du 25/01/85, modifiée par la loi n° 94-475 du 10/06/94.

Dans le cas où nos marchandises seraient transformées ou revendues, nous nous réservons expressément le droit d'en revendiquer le prix. Jusqu'à leur règlement complet, nos marchandises sont sous la garde de leur acquéreur qui doit supporter les risques qu'elles pourraient subir ou occasionner quelle qu'en soit la cause, même en cas de force majeure, de cas fortuit ou du fait d'un tiers.

7. CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-paiement, même partiel, d'une seule des échéances convenues pour l'une quelconque de nos livraisons, nous nous réservons la possibilité de demander l'exigibilité de la totalité des sommes dues à quelque titre que ce soit. Dans ce cas, ainsi que ceux du changement dans la situation du débiteur, incapacité, modification ou dissolution de Société, péril de nos créances pour quelque cause que ce soit, toute convention pourra être résolue à notre initiative, en tout ou partie, de plein droit sur simple avis de notre part donné au client par lettre recommandée, sans autre formalité et sans préjudice de tous dommages intérêts. Dans l'hypothèse où notre Société ne se prévaudrait pas de cette clause, nous nous réserverions le

8. OFFRES PROMOTIONNELLES

Pour dynamiser les ventes, BRASSERIE CARTERON se réserve le droit de proposer à l'ensemble de ses clients des offres promotionnelles optimisées en quantité et gérées dans le temps. Afin de satisfaire l'ensemble des clients, et compte tenu des capacités de production sur les produits distribués par BRASSERIE ARTISANALE DE PROVENCE CARTERON, les volumes des offres promotionnelles peuvent être limités, en fonction des temps forts décidés par notre société et des conditions de mise en avant négociées.

Notre société considère qu'une opération promotionnelle est optimisée lorsque les quantités livrées en offre promotionnelle pour cette opération sont aussi proches que possible des quantités qui seront achetées par les consommateurs pendant la durée de l'opération. En conséquence, les quantités optimisées au cas par cas, seront comprises, d'un commun accord entre notre société et ses clients, entre un "minimum" (justifiant la participation de notre société à l'opération et permettant d'éviter les ruptures dans les points de vente) et un "maximum" (évitant la constitution de sur-stocks qui pénaliseraient les ventes dites de fond de rayon). La détermination de cette optimisation des volumes promotionnels se fera sur la base des sorties mensuelles en magasin des produits standards correspondants ou des sorties caisses mensuelles d'opérations précédentes similaires.

Toute offre promotionnelle donne systématiquement lieu à l'établissement d'une proposition commerciale (prix d'achat, quantités et conditionnement), validées par les 2 parties.

Afin de garantir nos fréquences et/ou délais de livraison, les produits commandés dans le cadre d'une opération promotionnelle spécifique doivent faire l'objet d'une réservation au moins 5 semaines avant la date de la première livraison. Dans le cas contraire, BRASSERIE CARTERON ne saurait être tenue responsable de la non-disponibilité de tout ou partie des produits promotionnels.

BRASSERIE CARTERON se réserve le droit d'annuler une opération promotionnelle au plus tard 8 semaines avant la date convenue de la première livraison.

9. FIXATION ET PUBLICITE DES PRIX DE VENTE CONSOMMATEURS

Nos clients sont seuls responsables de la fixation et de la publicité de leurs prix dans le cadre de la réglementation en vigueur.

10. QUALITE - RESPONSABILITE - RETOURS

Notre société garantit la conformité du produit livré à la réglementation, ainsi qu'à ces spécifications.

La prise en charge de dommages liés, notamment, à un mauvais stockage du produit ou à une livraison défectueuse au consommateur final, et plus généralement à toute opération hors du contrôle de notre société, incombe au seul client.

11. FORCE MAJEURE

Nous nous réservons la possibilité de suspendre ou de résilier en tout ou partie les conventions conclues et ce, sans indemnité ou autre recours, en cas de force majeure telle qu'inondation, explosion, bris de machine, accident affectant la production ou le stockage de nos produits, incendie, grève, lock-out, manque de matières premières survenant dans nos usines ou dans les industries ou sociétés dont nous dépendons.

12. ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Tous les litiges, quelle qu'en soit la nature, seront soumis au Tribunal de Commerce de Draguignan, auquel il est fait expressément attribution de juridiction et ce, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Toute contestation relative à l'exécution et/ou à l'interprétation de nos tarifs et Conditions Générales de Vente ne sera plus recevable au-delà d'une période de 12 mois suivants la fin de l'exercice durant lequel ces documents sont entrés en vigueur.

13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le client reconnaît n'avoir aucun droit d'aucune sorte sur les marques, modèles, dénominations, signes distinctifs, etc., sous lesquels les produits sont commercialisés. Les éléments énumérés ci-dessus sont et demeurent la propriété exclusive de BRASSERIE CARTERON.

Le client s'engage à agir de telle sorte qu'en aucun cas les marques de BRASSERIE CARTERON ne se trouvent affaiblies du fait de l'exécution des présentes Conditions Générales, notamment, en associant ces droits incorporels à d'autres produits et/ou en apportant un commentaire spécifique de nature à être préjudiciable à l'image de marques de BRASSERIE CARTERON. Le client a l'obligation d'informer immédiatement notre société de tout fait de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de manière générale de toute atteinte aux droits de BRASSERIE CARTERON qui viendraient à sa connaissance. Il doit, de plus, apporter toute l'aide requise pour faire cesser cette atteinte.

14. DISPOSITION PARTICULIERE AU COMMERCE ELECTRONIQUE

BRASSERIE CARTERON reconnaît l'usage de son site internet à des fins strictement commerciales, par conséquent, le client de notre société mesure nécessaire pour s'assurer que le destinataire de la vente des produits de notre société est bien le consommateur final.

15. REPRODUCTION ILLICITE

Le client garantit à notre société que toute mesure nécessaire est prise dans le but d'empêcher la distribution illégale des produits de notre société, ainsi que leur reproduction illégale.

16. RESPECT PAR LE CLIENT DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

i. DECLARATION A LA CNIL : Le Client assure notre société que tout traitement automatisé d'informations nominatives fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Par conséquent, le Client s'engage à respecter l'ensemble des mesures imposées par la Loi du 6 janvier 1978 : la loyauté dans la collecte des informations à caractère personnel, l'obligation d'information préalable des personnes, le respect des droits d'accès, de communication, certaines données sensibles, la limitation de la durée de conservation des données, la protection et la mise à jour des données, l'indication de la finalité des traitements dans les déclarations.

17. SECURITE

Le Client s'engage à : protéger les informations confidentielles qui lui sont transmises et qui sont stockées dans son système informatique ; respecter les conditions garantissant la sécurité des transactions avec l'acheteur.

18. RESPECT DE L'ORDRE PUBLIC

Le Client garantit notre société de la licéité du contenu de l'information véhiculée sur son site par le réseau Internet, notamment qu'il ne contrevient pas aux droits de la personnalité et qu'il ne constitue pas une atteinte à la vie privée, à l'Ordre Public ou aux bonnes mœurs, y compris par l'intermédiaire de liens hypertextes ou de bandeaux publicitaires.

19. PRESENTATION DES PRODUITS A LA VENTE

Conformément à la législation en vigueur, le Client s'engage à présenter au consommateur des offres détaillées qui rendent compte de façon fidèle des caractéristiques qualitatives et quantitatives des produits offerts à la vente et informent notamment le consommateur quant aux dénominations, nature, qualités, contenances, indication claire du prix. Dans cette optique, notre société s'engage à fournir au Client les renseignements nécessaires sur ses produits, informations que le Client s'engage à répercuter de façon fidèle au consommateur. Les conditions de vente du Client doivent être en conformité avec la législation en vigueur, notamment en matière de protection du consommateur. Le client doit adhérer à un système de sécurisation des paiements. D'une manière générale, le Client doit faire mention sur son site de toute information requise par les lois et règlements en vigueur, concernant l'information du consommateur dans le domaine qui est le sien.